

Sainte-Thérèse, le 15 janvier 2019

PAR COURRIEL :

Objet : Demande d'accès aux documents concernant la propriété située au 255, chemin Notre-Dame à Sainte-Adèle, lot 3 889 338 du cadastre du Québec ainsi que les anciens lots inscrits à votre demande.

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 9 janvier dernier, concernant l'objet précité.

Vous trouverez ci-joint le document visé par votre demande. Il s'agit de :

- Certificat d'autorisation du 24 septembre 2010, 2 pages

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 450 433-2220, poste 225.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Original signé par

Elena Ciocoiu
Répondante de la Loi sur
l'accès aux documents

p.j. (3)

Sainte-Thérèse, le 24 septembre 2010

CERTIFICAT D'AUTORISATION
(LRQ, c. Q-2, article 22)

Ville de Sainte-Adèle
1381, boulevard de Sainte-Adèle
Sainte-Adèle (Québec) J8B 1A3

N/Réf.: 7430-15-01-77022-04
400746863

Objet : Travaux dans le littoral et la bande riveraine d'un ruisseau

Mesdames,
Messieurs,

À la suite de votre demande de certificat d'autorisation datée du 4 août 2010, reçue le 23 août 2010 et dûment complétée le 23 septembre 2010, j'autorise, conformément à l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., chap. Q-2), la titulaire ci-dessus mentionnée à réaliser le projet décrit ci-dessous :

Travaux dans le littoral et la bande riveraine d'un ruisseau, comprenant entre autres, la démolition de trois murs en béton dans le littoral et des travaux d'excavation et de stabilisation dans le littoral et la bande riveraine.

Le projet se situe sur les lots 3 888 933, 3 889 335, 3 889 338, 3 889 339, 3 889 341, 3 889 342, 3 889 346 et 4 167 020, cadastre du Québec, ville de Sainte-Adèle, MRC Les Pays d'en Haut.

Les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

- Document intitulé : « *Demande de certificat d'autorisation pour des travaux de stabilisation dans le littoral d'un cours d'eau* », signé par Éric Lucas, biologiste, GENIVAR, le 4 août 2010, accompagné d'une lettre au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, signée par Éric Lucas, biologiste, GENIVAR, le 4 août 2010 ;

CERTIFICAT D'AUTORISATION

(LRQ, c. Q-2, article 22)

-2-

N/Réf.: 7430-15-01-77022-04
400746863

Le 24 septembre 2010

- Courriel d'informations additionnelles signé par Éric Lucas, biologiste, GENIVAR, le 23 septembre 2010, 1 page et 1 annexe ;
- Plans numéro LA121560, GC-01 et GC-02 intitulés « *Détails travaux cours d'eau, rue Bélec & Notre-Dame* » signés par Hugo Bastien, ing., GENIVAR, le 4 août 2010.

En cas de divergence entre les documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le projet devra être réalisé conformément à ces documents.

En outre, ce certificat d'autorisation ne vous dispense pas d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour le ministre,



PR/DG

Pierre Robert
Directeur régional de l'analyse et
de l'expertise de Montréal, de Laval,
de Lanaudière et des Laurentides